Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

DPL
Société par actions simplifiée au capital de 3.500.000 €
Siège social : 6 Rue des 20 Arpents
77210 Samoreau

382 547 289 RCS Melun

* * *

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DECIDEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE

LE 18 MAI 2026

* * *

DECISION ADOPTEE

L'associée unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font ressortir un résultat net comptable déficitaire de - 1.102.975,94 €, décide de l'affecter intégralement au débit du poste Réserves Statutaires/Contractuelles.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associée unique rappel que les montants des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution à l'associée unique	Dividende unitaire	Abattement par action
31/12/2024	226.992	/	/	/
31/12/2023	226.992	300.000 €	1,32 €	0,52 €
31/12/2022	226.992	900.000 €	3,96 €	1,58 €

Affectation certifiée conforme à la décision de l'associée unique du 18 mai 2026
Le Président

Signé par :
Benoit Catelin
5850EFDF8B7B408...

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

DPL

Société par actions simplifiée au capital de 3.500.000 €
Siège social : 6 Rue des 20 Arpents
77210 Samoreau

382 547 289 RCS Melun

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Comptes certifiés conformes et sincères à l'original
Le Président

Signé par :
Benoit Catelin
5850EFDF8B7B408...

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DPL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 Rue DES 20 ARPENTS 77210 SAMOREAU — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 2 5 4 7 2 8 9 0 0 0 3 5 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	163 537	AG 163 537		
	Fonds commercial (1)	AH	918 462	AI	918 462	918 462
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 631 010	AQ 959 812	671 197	657 219
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 904 094	AS 1 323 938	580 155	652 171
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 580 939	AU 2 295 156	1 285 782	1 612 672
	Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV	79 271	AW	79 271	61 254
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	363 184	BI	363 184	362 681
	TOTAL (II)	BJ	8 640 498	BK 4 742 445	3 898 053	4 264 461
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	191 669	BQ	191 669	155 250
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	19 917 210	BU 230 019	19 687 191	26 333 858
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	166 666	BW	166 666	14 712
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 876 329	BY 144 648	4 731 681	4 132 658
	Autres créances (3)	BZ	6 940 284	CA	6 940 284	6 871 056
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	6 153	CG	6 153	563 731
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	167 258	CI	167 258	56 990
	TOTAL (III)	CJ	32 265 573	CK 374 667	31 890 905	38 128 258
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	40 906 072	1A 5 117 113	35 788 958	42 392 719

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 4 038 615

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU DPL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 500 000)	DA	3 500 000	3 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 768 592	1 768 592
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	350 000	350 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 987 124	2 539 512
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 102 975)	(552 387)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 502 741	7 605 717
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	190 749	179 471
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	190 749	179 471
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 053 563	4 978 131
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	247 489	1 064 738
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 963 352	26 961 336
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 585 081	1 439 662
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Instrument financier à terme	DI		
	Autres dettes	EA	216 334	136 941
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 646	26 721
	TOTAL (IV)	EC	29 095 467	34 607 531
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	35 788 958	42 392 719

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 519 167	30 392 792
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 589 022	1 828 131

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DPL — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	66 836 225	FB		FC	66 836 225		62 989 113
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	9 153 134	FH		FI	9 153 134		8 373 176
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	75 989 359	FK		FL	75 989 359		71 362 289
	Production stockée*					FM	(10 303)		(24 210)
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	20 100		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	356 344		1 455 537
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	129 922		
	Autres produits (1) (11)					FQ	26 148		294 661
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	76 511 570		73 088 278
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	54 976 043		67 227 000
	Variation de stock (marchandises)*					FT	6 535 112		(10 018 262)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	9 875		(12 508)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 763 700		7 029 320
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	659 914		652 790
	Salaires et traitements*					FY	5 212 526		4 989 320
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 813 692		2 132 134
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	680 245		642 763
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	244 050		185 908
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	190 749		179 471
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	74 220		
	Autres charges (12)					GE	29 803		215 855
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	77 189 935		73 223 793
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(678 364)		(135 515)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	143 591		141 692
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			8 000
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	143 591		149 692
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	570 303		519 023
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	570 303		519 023
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(426 711)		(369 331)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 105 075)		(504 846)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SASU DPL — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		246 731
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		299 072
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(52 341)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(2 100)	(4 800)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	76 655 162	73 484 701
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	77 758 138	74 037 089
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(1 102 975)	(552 387)
RENVOIS (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont – Crédit-bail mobilier *	HP		
(3) Dont – Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	143 455	141 557
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

REGLES GENERALES

Les comptes sont établis et présentés en euros et ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour du règlement ANC 2014-03 et des modifications ultérieures, notamment le règlement 2022-06

En vertu de l'article 811-5 du PCG, les feuillets du bilan et compte de résultat sont conformes aux nouvelles présentations diligentées par l'ANC. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir un impact sur le résultat ni sur les capitaux propres.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Construction	5%	5%
Installations techniques, Mat. Outillage	12.50 à 20%	12.50 à 20%
Install. Générales agencts, aménagements	10%	10%
Matériel de transport	20%	20%
Matériel de bureau	20%	20%
Mobilier	12.50%	12.50%

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2020-05, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres de participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'inventaire qui correspond à la valeur d'usage pour la société. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs et clairement identifiables : situation nette, seuil de rentabilité, résultats prévisionnels, valeur de réalisation. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les créances et dépôts sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCKS VEHICULES NEUFS OU DEMONSTRATION

Les stocks sont évalués au prix d'achat, majoré des frais accessoires et minoré des primes constructeurs.

Au-delà d'une année de présence en stocks, le véhicule neuf ou de démonstration est déprécié en fonction de la valeur de marché à la date de clôture.

STOCKS VEHICULES D'OCCASION

Les stocks sont évalués au prix d'achat, majoré des frais accessoires.
Les frais de remise en état des véhicules d'occasion sont comptabilisés dans un stock dédié.

Les dépréciations des véhicules d'occasion sont réalisées selon un prix de marché à la date de clôture de l'exercice.

STOCKS PIECES DE RECHANGE

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les dépréciations des pièces de rechange sont constatées en fonction de l'obsolescence de celles-ci.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

CREANCES ET DISPONIBILITES

1 - Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

2 - Disponibilités : les disponibilités en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1 – INDEMNITES DEPART EN RETRAITE :

La convention collective nationale des services de l'automobile prévoit explicitement le versement des engagements de retraite via un organisme assureur, le groupe IRP Auto, auprès duquel la société a souscrit un contrat.
En conséquence de cette gestion externalisée, la société, comme autorisé par la règlementation, ne comptabilise pas ses engagements sous forme de provision au passif du bilan. Seuls les versements effectués au fond, le cas échéant, impactent donc le compte de résultat.

2 – CAUTIONS

A – Cautions données

SANTANDER gage de stock sans dépossession à hauteur de 1 875 0000 euros

B- Cautions reçues

NEANT

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

A compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025, l'ANC impose des modèles d'états financiers (Article 811-5 du PCG).
Tous les états présentés dans cette plaquette sont en conformités avec les nouveaux états.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Le changement de règlementation comptable imposé par l'ANC, introduit une distorsion de lecture pour cette clôture d'exercice (au 31/12/2025) entre les comptes (N) et (N-1).

Les principaux postes concernés sont :
Les comptes de transferts de charges (791) sont supprimés, au profit de :

- Soit des nouveaux comptes comptables de produits en 708
- Soit l'utilisation du crédit de nouveaux comptes de charges en 649.

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Egalement, le traitement consacré aux sorties d'immobilisation a consisté à la suppression de l'adoption de comptes en exceptionnel au profit de comptes d'exploitation.
D'autres postes de charges et de produits sont également concernés.

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

DESIGNATION DE LA SOCIETE : DPL

Annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos au **31/12/2025** dont le total est de **35 788 958,90** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de **1 102 975,94** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **31/12/2025** par le Président.

OBSERVATIONS DE L'EXERCICE

1 - Pour donner une image fidèle, la société neutralise les sur-facturations de véhicules neufs pratiqués par les constructeurs en fin d'année : les véhicules neufs facturés dans les derniers jours de l'exercice et non livrés ne sont pas comptabilisés en stocks.
A titre d'information, le montant de véhicules neufs concerné est de 2 111 019,85 EUR HT et
2 533 223,82 EUR TTC à la fin de l'exercice.

2 - le montant des honoraires de commissariat aux comptes dans le bilan de la société s'élève à 30 000 EUR HT au 31 décembre de l'année.

ETATS DISPONIBLES DANS L'ANNEXE

Un certain nombre d'états sont présentés actuellement dans l'annexe. Les états suivants ne sont pas repris dans les annexes pour ne pas alourdir la lecture car ils se trouvent déjà dans le dossier fiscal :
- Etat de l'actif immobilisé : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des amortissements : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des provisions : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des échéances des créances et des dettes : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des produits à recevoir : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des charges à payer : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des charges constatées d'avance : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des produits constatés d'avance : voir le détail dans le dossier fiscal

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Eléments du fonds commercial

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
FONDS COMMERCIAL 0	41 098	ans
FONDS COMMERCIAL 1	518 573	ans
FONDS COMMERCIAL 2	24 392	ans
FONDS COMMERCIAL 3	18 294	ans
MALI DE CONFUSION	316 105	ans
		ans
		ans
		ans
TOTAL	**918 462**	

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	226 992			15,42
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice			Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			7 605 717
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			7 605 717

Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice		1 102 976	
	SOLDE	**1 102 976**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	6 502 741

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2025 12	31/12/2024 12	31/12/2023 12	31/12/2022 12	31/12/2021 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	226 992	226 992	226 992	226 992	226 992
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	75 989 360	71 362 290	75 914 304	63 122 962	54 106 709
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-346 375	305 352	1 030 502	1 657 483	732 864
Impôts sur les bénéfices	-2 100	-4 800	117 083	31 086	
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	758 701	862 540	585 214	515 592	514 769
Résultat net	-1 102 976	-552 388	328 206	1 110 806	218 095
Résultat distribué			300 000	900 000	700 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-1,52	1,37	4,02	7,16	3,23
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-4,86	-2,43	1,45	4,89	0,96
Dividende attribué	0	0	1,32	3,96	3,08
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	121	123	117	111	109
Masse salariale	5 212 526	4 989 320	5 136 359	4 496 662	4 256 225
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 813 693	2 132 134	2 070 652	1 749 589	1 599 081

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

2059E - Détermination de la valeur ajoutée

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel			121
dont apprentis	13dont handicapés	6	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			

I CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			75 838 905
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			129 922
	TOTAL	**1**	**75 968 827**

II AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Autres prod. gest° courante (hors QP de résult. sur opérat° faites en commun), y compris +/- values de cession d'immo. corpo. et incorpo. non rattachées à une activité normale & courante			81 850
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial			20 100
Variation positive des stocks			988 430
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			
	TOTAL	**2**	**1 090 380**

III CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Achats			57 137 121
Variation négative des stocks			7 543 721
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances			2 737 814
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			387 999
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)			28 998
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante			74 221
	TOTAL	**3**	**67 909 873**

IV VALEUR AJOUTEE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée	**TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	**9 149 333**

V COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

Entreprise mono-établissement au sens de la cvae (case à cocher)			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE			9 149 333
Chiffre d'affaires de référence au sens de la cvae			
Effectifs au sens de la CVAE			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			
Période de référence	du	au	
Date de cessation de l'entreprise			

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	40	
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS	20	
EMPLOYES	21	
OUVRIERS	40	
Dont apprentis		13
Dont handicapés		6
TOTAL	**121**	**20**

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		

Docusign Envelope ID: C36E1DBA-490A-8D1C-8121-45CFCBB34B16

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SAAEM 45 AV de la Liberté L1931 LUXEMBOURG	SA	1 483 215	

EXPERTISEAUDITCONSEILS ARÉCOM
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

www.arecomexpert.fr

Valérie JEANSON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Yannick BLANCHARD DELORME
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

DPL

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 3 500 000 Euros
6 rue des 20 Arpents
77 210 SAMOREAU
RCS : 382 547 289

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables de Paris IDF
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

37, rue des Trois Moulins
77000 MELUN
Tél. : 01 64 09 43 43

Société par actions Simplifiée au capital de 125 000 euros
RCS MELUN 332 679 497
Siret 332 679 497 00039
TVA Intracom FR 71 332 679 497

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DPL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé page 36 de l'annexe des comptes annuels rubrique « changements de méthode comptable » sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice au titre de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Première application du règlement ANC n°2022-06

Comme cela est indiqué page 36 de l'annexe comptable dans la rubrique « changements de méthode comptable », la société a procédé à la première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement de référentiel comptable a nécessité :

- L'analyse des nouvelles règles de comptabilisation et de présentation ;
- L'identification des impacts sur les postes du bilan et du compte de résultat pour l'exercice 2025 et de l'exercice précédent ;
- Et l'adaptation de l'information fournie en annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier la conformité de la méthode retenue avec les dispositions du règlement précité ;
- Contrôler la correcte traduction comptable au titre du règlement précité pour l'exercice 2025 et de l'exercice précédent;
- Et examiner le caractère approprié et suffisant de l'information fournie en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie

significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre structure.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Melun, le 30 avril 2026

SAS ARÉCOM Expertise Audit et Conseils
Société de commissariat aux comptes



Représentée par **Valérie JEANSON**
Commissaire aux comptes

Comptes annuels

ARECOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	163 538	163 538		
Fonds commercial	918 462		918 462	918 462
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 631 010	959 812	671 198	657 220
Installations techniques, matériel, outillage	1 904 094	1 323 939	580 155	652 171
Autres immobilisations corporelles	3 580 939	2 295 157	1 285 783	1 612 672
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes	79 271		79 271	61 255
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	363 184		363 184	362 682
ACTIF IMMOBILISE	**8 640 499**	**4 742 445**	**3 898 054**	**4 264 461**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	191 669		191 669	155 250
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	19 917 211	230 020	19 687 191	26 333 859
Avances et acomptes versés sur commandes	166 667		166 667	14 712
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 876 330	144 648	4 731 682	4 132 659
Autres créances	6 940 284		6 940 284	6 871 056
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	6 154		6 154	563 731
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	167 259		167 259	56 991
ACTIF CIRCULANT	**32 265 573**	**374 668**	**31 890 905**	**38 128 258**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif & différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	**40 906 072**	**5 117 113**	**35 788 959**	**42 392 719**

Bilan - Passif

Rubriques		31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	(dont versé : 3 500 000)	3 500 000	3 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 768 593	1 768 593
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		350 000	350 000
Réserves statutaires ou contractuelles		1 987 125	2 539 512
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 102 976	-552 388
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**6 502 741**	**7 605 717**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		190 750	179 471
Provisions pour charges			
PROVISIONS		**190 750**	**179 471**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 053 564	4 978 132
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		247 490	1 064 739
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 963 352	26 961 336
Dettes fiscales et sociales		1 585 081	1 439 662
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Instrument financier à terme			
Autres dettes		216 334	136 941
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		29 647	26 721
DETTES		**29 095 468**	**34 607 531**
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation			
TOTAL GENERAL		**35 788 959**	**42 392 719**

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	66 836 225		66 836 225	62 989 113
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 153 134		9 153 134	8 373 177
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**75 989 360**		**75 989 360**	**71 362 290**
Production stockée			-10 304	-24 210
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 100	
Reprises sur sur amortissements et provisions			356 344	1 455 538
Produits de cessions d'immobilisation incoporelles et corporelles			129 922	
Autres produits			26 149	294 661
PRODUITS D'EXPLOITATION			**76 511 571**	**73 088 279**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			54 976 044	67 227 001
Variation de stock (marchandises)			6 535 112	-10 018 263
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			9 875	-12 509
Autres achats et charges externes			6 763 700	7 029 321
Impôts, taxes et versements assimilés			659 915	652 790
Salaires et traitements			5 212 526	4 989 320
Cotisations sociales			1 813 693	2 132 134
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			680 246	642 764
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			244 050	185 908
Dotations aux provisions			190 750	179 471
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			74 221	
Autres charges			29 804	215 856
CHARGES D'EXPLOITATION			**77 189 935**	**73 223 794**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-678 364**	**-135 515**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			143 592	141 692
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations				8 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
PRODUITS FINANCIERS			**143 592**	**149 692**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			570 304	519 024
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**570 304**	**519 024**
RESULTAT FINANCIER			**-426 712**	**-369 331**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-1 105 076**	**-504 847**

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**246 731**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**299 072**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-52 341**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 100	-4 800
TOTAL DES PRODUITS	**76 655 163**	**73 484 702**
TOTAL DES CHARGES	**77 758 139**	**74 037 090**
BENEFICE OU PERTE	**-1 102 976**	**-552 388**

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Annexes

REGLES GENERALES

Les comptes sont établis et présentés en euros et ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour du règlement ANC 2014-03 et des modifications ultérieures, notamment le règlement 2022-06

En vertu de l'article 811-5 du PCG, les feuillets du bilan et compte de résultat sont conformes aux nouvelles présentations diligentées par l'ANC. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans avoir un impact sur le résultat ni sur les capitaux propres.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Construction	5%	5%
Installations techniques, Mat. Outillage	12.50 à 20%	12.50 à 20%
Install. Générales agencts, aménagements	10%	10%
Matériel de transport	20%	20%
Matériel de bureau	20%	20%
Mobilier	12.50%	12.50%

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2020-05, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres de participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'inventaire qui correspond à la valeur d'usage pour la société. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs et clairement identifiables : situation nette, seuil de rentabilité, résultats prévisionnels, valeur de réalisation. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les créances et dépôts sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

STOCKS VEHICULES NEUFS OU DEMONSTRATION

Les stocks sont évalués au prix d'achat, majoré des frais accessoires et minoré des primes constructeurs.

Au-delà d'une année de présence en stocks, le véhicule neuf ou de démonstration est déprécié en fonction de la valeur de marché à la date de clôture.

STOCKS VEHICULES D'OCCASION

Les stocks sont évalués au prix d'achat, majoré des frais accessoires.
Les frais de remise en état des véhicules d'occasion sont comptabilisés dans un stock dédié.

Les dépréciations des véhicules d'occasion sont réalisées selon un prix de marché à la date de clôture de l'exercice.

STOCKS PIECES DE RECHANGE

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les dépréciations des pièces de rechange sont constatées en fonction de l'obsolescence de celles-ci.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CREANCES ET DISPONIBILITES

1 - Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

2 - Disponibilités : les disponibilités en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1 – INDEMNITES DEPART EN RETRAITE :

La convention collective nationale des services de l'automobile prévoit explicitement le versement des engagements de retraite via un organisme assureur, le groupe IRP Auto, auprès duquel la société a souscrit un contrat.
En conséquence de cette gestion externalisée, la société, comme autorisé par la règlementation, ne comptabilise pas ses engagements sous forme de provision au passif du bilan. Seuls les versements effectués au fond, le cas échéant, impactent donc le compte de résultat.

2 – CAUTIONS

A – Cautions données

SANTANDER gage de stock sans dépossession à hauteur de 1 875 0000 euros

B- Cautions reçues

NEANT

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

A compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025, l'ANC impose des modèles d'états financiers (Article 811-5 du PCG).
Tous les états présentés dans cette plaquette sont en conformités avec les nouveaux états.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Le changement de règlementation comptable imposé par l'ANC, introduit une distorsion de lecture pour cette clôture d'exercice (au 31/12/2025) entre les comptes (N) et (N-1).

Les principaux postes concernés sont :
Les comptes de transferts de charges (791) sont supprimés, au profit de :

- Soit des nouveaux comptes comptables de produits en 708
- Soit l'utilisation du crédit de nouveaux comptes de charges en 649.

Egalement, le traitement consacré aux sorties d'immobilisation a consisté à la suppression de l'adoption de comptes en exceptionnel au profit de comptes d'exploitation.
D'autres postes de charges et de produits sont également concernés.

REGLES ET METHODES COMPTABLES SUITE

DESIGNATION DE LA SOCIETE : DPL

Annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos au **31/12/2025** dont le total est de **35 788 958,90** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de **1 102 975,94** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le **31/12/2025** par le Président.

OBSERVATIONS DE L'EXERCICE

1 - Pour donner une image fidèle, la société neutralise les sur-facturations de véhicules neufs pratiqués par les constructeurs en fin d'année : les véhicules neufs facturés dans les derniers jours de l'exercice et non livrés ne sont pas comptabilisés en stocks.
A titre d'information, le montant de véhicules neufs concerné est de 2 111 019,85 EUR HT et 2 533 223,82 EUR TTC à la fin de l'exercice.

2 - le montant des honoraires de commissariat aux comptes dans le bilan de la société s'élève à 30 000 EUR HT au 31 décembre de l'année.

ETATS DISPONIBLES DANS L'ANNEXE

Un certain nombre d'états sont présentés actuellement dans l'annexe. Les états suivants ne sont pas repris dans les annexes pour ne pas alourdir la lecture car ils se trouvent déjà dans le dossier fiscal :
- Etat de l'actif immobilisé : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des amortissements : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des provisions : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des échéances des créances et des dettes : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des produits à recevoir : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des charges à payer : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des charges constatées d'avance : voir le détail dans le dossier fiscal
- Etat des produits constatés d'avance : voir le détail dans le dossier fiscal

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASU DPL — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	1 081 999	KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM	1 567 220	KN	KO 63 789
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	1 728 627	KT	KU 175 466
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 912 841	KW	KX 36 502
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY	1 195 777	KZ	LA 80 157
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	566 011	LC	LD 13 623
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH	61 254	LI	LJ 81 367
	Avances et acomptes			LK		LL	LM
			TOTAL III	LN	7 031 733	LO	LP 450 907
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	362 681	1U	1V 26 667
			TOTAL IV	LQ	362 681	LR	LS 26 667
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	8 476 414	ØH	ØJ 477 574

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 1 081 999	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME 1 631 010	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 1 904 094	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 1 949 344	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP 223 974	MQ 1 051 960	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 579 634	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ 63 351	NA 79 271	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG 287 325	NH 7 195 314	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 26 164	2F 363 184	2G
		TOTAL IV	I3	NJ 26 164	NK 363 184	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 313 489	ØL 8 640 498	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU DPL — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	163 537	PF		PG		PH	163 537
TOTAL I		RK	163 537	RM		RN		RO	163 537
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	910 000	PS	49 811	PT		PU	959 812
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 076 456	QA	247 482	QB		QC	1 323 938
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	1 144 508	QE	106 698	QF		QG	1 251 206
	Matériel de transport	QH	584 250	QI	227 181	QJ	149 753	QK	661 678
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	333 198	QM	49 072	QN		QO	382 271
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	4 048 415	QV	680 245	QW	149 753	QX	4 578 907
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4 211 953	ØP	680 245	ØQ	149 753	ØR	4 742 445

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ARECOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU DPL — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	10 000	4C		4D	10 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	179 471	5W	180 749	5X	179 471	5Y	180 749
	TOTAL II	5Z	179 471	TV	190 749	TW	179 471	TX	190 749
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	175 062	6P	230 019	6R	175 062	6S	230 019
	Sur comptes clients	6T	132 428	6U	14 030	6V	1 810	6W	144 648
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	307 491	TY	244 050	TZ	176 873	UA	374 667
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	486 962	UB	434 799	UC	356 344	UD	565 417
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	434 799	UF	356 344		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ARCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

N° 2056
1 / 1

SASU DPL
382547289 IS1

31/12/2025

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISION BUY-BACK VEH ELECT	179 471	180 749	179 471	180 749

Cegid Group

Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat
aux comptes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU DPL — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	363 184	UV		UW	363 184
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	172 288		172 288		
	Autres créances clients	UX	4 704 041		4 704 041		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	423		423		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	71 043		71 043		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	36 171		36 171		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	114 028		114 028		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	4 038 615				4 038 615
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 680 001		2 680 001		
Charges constatées d'avance		VS	167 258		167 258		
TOTAUX		VT	12 347 057	VU	7 945 257	VV	4 401 800
RENVOIS (1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
RENVOIS (1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
RENVOIS (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 589 022	2 589 022		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 464 540	135 730	7 328 810	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 963 352	16 963 352		
Personnel et comptes rattachés		8C	458 727	458 727		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	438 195	438 195		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	462 819	462 819		
État et autres collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	225 338	225 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	216 334	216 334		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	29 646	29 646		
TOTAUX		VY	28 847 978	VZ 21 519 167	7 328 810	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	4 340 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	58 380			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise	**SASU DPL** **6 RUE DES 20 ARPENTS** **77210 SAMOREAU** **382547289 IS1**	31/12/2025

Produits à recevoir	Montant
AAR FRS	1 473 295
AAR FRS DIVERS	29 640
PRIMES DIVERSES A RECEVOIR	746 426
PAR DRIFP AIDES APPRENTIS	4 583

Cegid Group

Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise	**SASU DPL** **6 RUE DES 20 ARPENTS** **77210 SAMOREAU** **382547289 IS1**	31/12/2025

Charges à payer	Montant
FNP FRS PIECES / PNEUMATIQUES / TROPHHES AGENTS/ ANIM RLIB	235 664
FNP RENAULT SAS / PACK ASSISTANCE / DIGITAL / RENT	21 313
FNP AUTRES FOURNISSEURS 2025	149 633
CAP PROV CONGES PAYES / CHARGES SOCIALES / PRIMES	615 281
CAP TLPE / EFFORT CONSTRUCTION / FPC	211 692
ICNE SUR EMPRUNTS	32 920

Cegid Group

Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **SASU DPL**
6 RUE DES 20 ARPENTS

77210 SAMOREAU
382547289 IS1

31/12/2025

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA AIR LIQUIDE VIDE OXYGENE ACETYLENE	01012025	30112026	111		
CCA BESSE MOTORS/DPL/MEDAUTO MULTIRISQU	01012026	31032026	27 530		
CCA TRAV EXT MECA / CARR	01122025	31122025	14 784		
CCA ACHATS PIECES/ RENAULT SAS 31/12/20	01122025	31122025	10 340		
CCA DIJEAU/ ACC ADAPTATION TPMR	01012025	31122025	48 426		
CCA STIRAM/ ACC AMENAG VEH	01012025	31122025	46 698		
CCA FRS GRENKE / TEGE/ AUTRES	01012025	31122025	8 467		
CCA SIV/MALUS VN VD EN STOCK AU 31/12/2	01012025	31122025	10 900		

Cegid Group

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SASU DPL 6 RUE DES 20 ARPENTS 77210 SAMOREAU 382547289 IS1	31/12/2025

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA CHQ FREVO CLIENT	22012025	30122025	29 646		

Cegid Group

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Eléments du fonds commercial

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
FONDS COMMERCIAL 0	41 098	ans
FONDS COMMERCIAL 1	518 573	ans
FONDS COMMERCIAL 2	24 392	ans
FONDS COMMERCIAL 3	18 294	ans
MALI DE CONFUSION	316 105	ans
		ans
		ans
		ans
TOTAL	**918 462**	

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	226 992			15,42
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

ARCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	7 605 717
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	7 605 717

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	1 102 976	
SOLDE	**1 102 976**	

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	6 502 741

ARÉCOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	40	
AGENTS DE MAITRISES ET TECHNICIENS	20	
EMPLOYES	21	
OUVRIERS	40	
Dont apprentis		13
Dont handicapés		6
TOTAL	**121**	**20**

ARECOM
Expertise Audit et Conseils
Société de Commissariat aux comptes

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SAAEM 45 AV de la Liberté L1931 LUXEMBOURG	SA	1 483 215	